

Merci de nous rejoindre !

Nous allons bientôt commencer



Loré

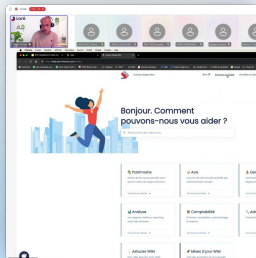
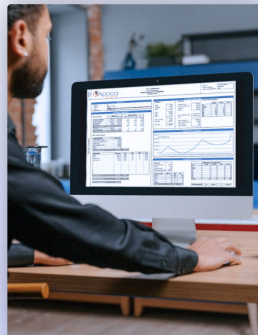
RDV WIMMERS #3

Avant de commencer ...

Enregistré



Le webinaire d'aujourd'hui sera enregistré et partagé par email avec vous.



Interactif



Un chat est à disposition pour poser vos questions.

Votre animateur



Jordan SCHEER

Responsable CSM

RDV WIMMERS #3

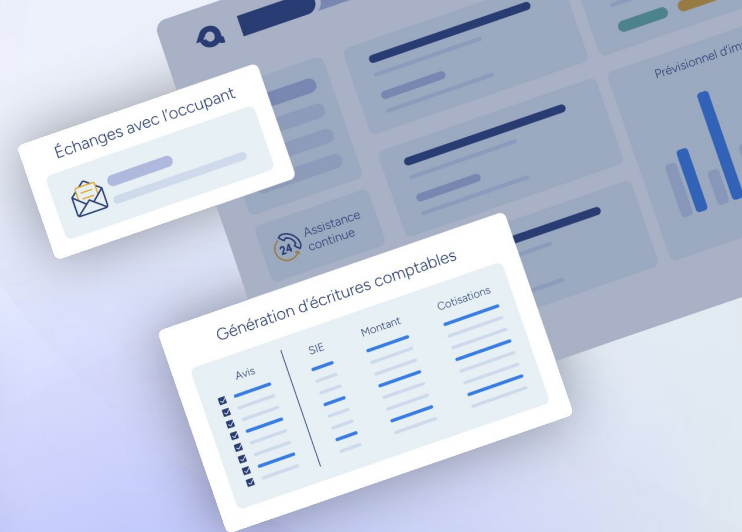
SOMMAIRE.

1/ Actualités, mises à jour et correctifs de WIM

2/ CERFA QPV

3/ Formation en ligne

4/ Questions/Réponses



1.1 Actualités campagne

Réception des avis de TFPB

Information DGE : Les avis de taxe foncière devaient tous être disponibles le 2 septembre.

Il y a un bug informatique sur les sociétés disposant de "plusieurs centaines d'établissements" sur impots.gouv.

Que faire en attendant ? Evitez l'import des avis papiers, ils sont nécessaires à une évolution en cours de développement (partie 1.3). Avancez sur le rapprochement.

Mise à disposition des matrices cadastrales

Problème non corrigé à ce jour. Il est cependant possible de **comptabiliser les avis qui ne sont pas au statut "Avis en attente de cadastre" ou "Avis en erreur de LAD"** si tous les invariants de ces avis sont bien rapprochés

1.2 Les évolutions de WIM

Bugs corrigés

- [Avis] Modification de taux
- [ERP] Import lors de présence d'un doublon
- [Lots fictifs] Erreur sur les natures lots : correction du bouton et des bases concernées

Evolutions Livrées

- [Compta] Création de doublons de critères comptables impossible
- [Administration] Création d'un rôle déclaratif

1.3 Les évolutions en cours

LAD DES ADRESSES

- Lecture des cotisations des adresses des avis
- (% lecture meilleure sur les avis venant d'impôts.gouv)
- Rattachement des cotisations des aux locaux vis à vis des surface déclarée dans la liste des biens de GMBI

Objectif

Comptabiliser sans être dépendant de la matrice cadastrale

Inconvénient

Ventilation des cotisations à la surface et pas au réel (selon la VL)

A utiliser sous certaines conditions

Fonctionne pour les cas où Une adresse = Un programme

2. CERFA QPV

CERFA QPV

Rappel : Wim propose un module de génération du cerfa 6668 dès le mois d'octobre

👉 A faire avant le 15 septembre 2024 : Correction des indéfinis (cf. Article **QPV 2025-2030 - Génération du CERFA**)

Date de mise à jour des données : Semaine du **23 Septembre**

De futures dates de mises à jours sont prévues avant la fin de l'année.

3. Formation en ligne

Nouvelle formation en E-learning :

100% sous format vidéo

Disponible début octobre

Programme : Gestion d'une campagne de TFPB / Gestion des demandes dans WIM / Gestion & Pilotage

QCM de validation

Durée : 6H + 1H de visioconférence incluse avec un consultant en fin de formation

650,00€ HT par personne



Contact
Cassandra ROUX
06 76 79 12 02
cassandra.roux@lore.fr

Questions / Réponses.



Rencontrez nous !



Allée Q du Hall A1 – Stand Q 09

[Prendre Rendez-vous](#)